

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme
Amélie Bry - abry@abilways.com

Renseignements inscriptions

IFE by Abilways
2, Place de Paris - L-2314 Luxembourg
Tél. : +352 28 488 819
serviceclient-lu@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

450 € HT

Formation éligible au cofinancement

Ce prix comprend les rafraîchissements et la documentation de la formation.
Vous pouvez payer, en indiquant nom du participant, par virement à notre banque - BGLBNP Paribas
IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 - Code BIC : BGLULL33, au nom d'IFE Luxembourg S.A.R.L., avec
mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une
convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

La présente offre de formation IFE éligible au cofinancement est soumise à l'approbation de vos
autorités compétentes et est soumise à la confiance, nous vous recommandons de nous mettre tout en œuvre pour assurer la
protection de vos données personnelles et le respect de vos droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi, et l'organisation de formations. Ces données sont
nécessaires au traitement de cette offre et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales
contraires et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebenelux.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou
électronique, des informations commerciales susceptibles de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée
et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit de choix, de rectification, d'effacement et d'intervention des
données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez
également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse
correction@ifebenelux.com ou par téléphone au +32 2333 10 20 ou par courrier postal à l'adresse suivante: -41, rue de la Science - 1060 Bruxelles.

D'accepté de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir
intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai,
le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le
début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou
100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre
d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite
des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

Matinée du jeudi 27 février 2020 - Luxembourg

Le lieu de la formation vous sera précisé sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours
avant la date de la formation.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts,
les circonstances les y obligent.

© iStock



Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS



26434A WEB

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MATINÉE DU JEUDI 27 FÉVRIER 2020
LUXEMBOURG



ACTUALITÉS EN DROIT DES SOCIÉTÉS : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, GROUPES DE SOCIÉTÉS, VIE COURANTE D'UNE SOCIÉTÉ

Quelles sont les nouveautés qui impacteront vos pratiques ?



www.ifebenelux.lu



ÉDITO

Amélie Bry
Conference Manager
abry@abilways.com

IFE by Abilways a le plaisir de vous inviter à la prochaine édition de la conférence « **Actualités en droit des sociétés : assemblées générales, groupes de sociétés, vie courante d'une société** » le 27 février 2020 pour faire le point sur les dernières nouveautés qui impacteront vos pratiques.

Cette matinée animée par le cabinet VANDENBULKE vous permettra de répondre aux questions suivantes :

- Quelles **précautions** prendre en matière **d'assemblées générales** ?
- **Loi 7402 du 1^{er} août** sur le **droit des actionnaires** : quelles sont les nouveautés ?
- Dorénavant comment se dérouleront vos **assemblées générales** ? Quelles sont les bonnes pratiques en matière de **groupes de sociétés** ?

Au plaisir de vous accueillir.

POUR QUI ?

- Fiduciaires
- Domiciliataires
- Responsables juridiques, responsables administratifs, financiers et fiscaux
- Avocats spécialisés, conseils, consultants
- Juristes d'entreprise
- Experts-comptables, comptables
- Actionnaires
- CEO, top managers
- Présidents, directeurs généraux
- Membres du conseil d'administration
- Dirigeants d'entreprises, gérants
- Responsables cession, fusion-acquisition

POURQUOI ?

- Mise à jour des connaissances en fonction de la législation et de l'actualité jurisprudentielle
- Analyse des bonnes pratiques pour les domiciliataires, experts-comptables, juristes

COMMENT ?

- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour la formation.
- Défini en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes des professionnels

ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ !

- Si vous avez déjà des questions, envoyez un courriel à abry@abilways.com

PROGRAMME

MATINÉE DU JEUDI 27 FÉVRIER 2020

MATINÉE ANIMÉE PAR :

Laurence JACQUES, Avocat à la Cour,
Denis VAN DEN BULKE, Avocat au Barreau de Bruxelles et de Luxembourg,
& **Fabian PIRON**, Avocat au Barreau de Bruxelles et de Luxembourg ;
PARTNERS VANDENBULKE

8h45 Accueil des participants

9h00 Introduction de la Présidente de séance

9h15 **Pratique d'expert**

Quelles sont les bonnes pratiques en matière d'assemblées ?

- Quelles sont les tendances pour 2020 ?
- Conseils d'administration : quelles sont les actualités en matière de convocations, délibérations, PV ?
- Assemblées générales : quels sont les points à retenir ?

10h00

Quelle corporate governance dans un groupe de sociétés ?

- Quelles sont les bonnes pratiques en tant qu'administrateur ?
- *Quid* du financement intra groupe : quels sont les points de vigilance ?

Case study : investissement à l'étranger, quelles sont les bonnes questions à se poser ?

- Quels sont les risques de la société fille par rapport à la société mère, la société sœur ?
- Quels sont les bons conseils ?

10h45 Coffee networking

11h00

Revue de la jurisprudence luxembourgeoise en droit des sociétés

11h30

Liquidation et dissolution de sociétés : quelles sont les étapes clés à ne pas manquer ?

12h15 Session de Q/A

12h30 Clôture de la conférence

